|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Action Contre la Faim**  **Mission Mali** | http://ts1.mm.bing.net/th?&id=JN.PfzGbCZ8FqXYHxgmk8SLNQ&w=300&h=300&c=0&pid=1.9&rs=0&p=0 |

# AVIS de MARCHE

##### < APPEL D’OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (8) ADES (ADDUCTION D’EAU SOMMAIRE) DANS LE CERCLE DE KITA (REGION DE KAYES) ET DEUX (2) SHVA (SYSTÈME HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AMÉLIORÉ) DANS LE CERCLE DE TOMBOUCTOU (REGION DE TOMBOUCTOU)>

## < Réf. Dossier d’achat : ML BM 02352>

Action Contre la Faim lutte contre les causes et les effets de la faim et des maladies qui menacent la vie d’enfants, de femmes et d’hommes en situation de vulnérabilité. Fondée en France en 1979, Action Contre la Faim est une organisation non gouvernementale, non politique, non religieuse, et à but non lucratif.

Action Contre la Faim a ouvert une mission au Mali en 1996, pour intervenir dans la lutte contre la malnutrition, ses causes et ses méfaits.

Pour les besoins de ses projets, Action Contre la Faim – Mali lance un appel d’offre International afin d’attribuer un marché de travaux pour les travaux de construction de huit (8) ADES (Adduction d’Eau Sommaire) dans le cercle de Kita (Région de Kayes) et deux (2) SHVA (Système Hydraulique Villageoise Améliorée) dans le cercle de Tombouctou (Région de Tombouctou). L’objectif de cet appel d’offres est de signer un contrat de travaux pour la construction de huit (8) ADES (Adduction d’Eau Sommaire) dans le cercle de Kita (Région de Kayes) et deux (2) SHVA (Système Hydraulique Villageoise Amélioré) dans le cercle de Tombouctou (Région de Tombouctou).

Action Contre la Faim demande à tout fournisseur intéressé et capable de répondre de ne pas se limiter à l’avis, mais plutôt de retirer le dossier d’appel d’offres qui contient toutes les informations nécessaires à l’adresse suivante avant le **1er Octobre 2018** dernier jour de soumission :

**Action Contre la Faim - Mali**

**Hippodrome rué 224 porte 1085**

**BP E 256**

**Bamako, Mali**

Entre 8h et 16h du Lundi au Jeudi et de 08h à 12h les vendredis.

La date limite de remise des offres est fixée le **1er Octobre 2018 à 15h00**

Le paiement de frais de dossier non-remboursables est fixé à 25 000 F CFA sera exigé pour obtenir le dossier complet d’appel d’offres (montant payable en espèce).

Action Contre la Faim ne sera en aucun cas contraint de sélectionner l’offre la plus basse, ni aucune offre. Action Contre la Faim se réserve également le droit d’accepter entièrement ou partiellement une réponse à l’appel d’offres.

Fait à Bamako, le 29/08/2018